

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

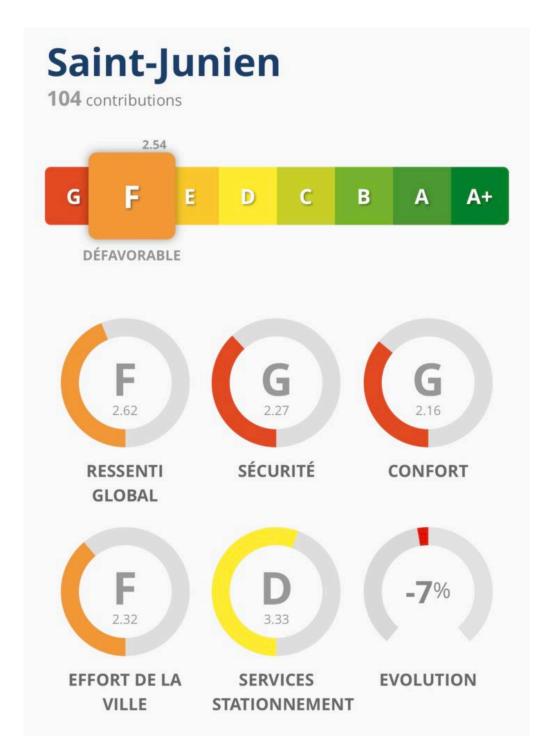
- Accueil Actualités
 - ∘ <u>Actualités</u>
 - ∘ <u>Vie du groupe</u>
 - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
 - Comptes-rendus
 - Commissions municipales
 - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
 - Nos candidats
 - Vidéos de campagne
- Proiets et Références
- Réflexions
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

<u>Faire du vélo à Saint-Junien… Une vraie gageure, un grand danger!</u>

écrit par Yoann Balestrat | 19 novembre 2025

Les résultats du baromètre vélo 2025 ont été récemment dévoilés : Saint-Junien obtient la note F (sur une échelle allant de A+ à G), soit une appréciation « défavorable ».

Cette enquête nationale de satisfaction porte sur plusieurs aspects liés aux déplacements à vélo : sécurité, confort, infrastructures (services, stationnement, etc.) et engagement de la collectivité.



Certains membres de la majorité vont sûrement remettre en cause les résultats, l'outil et la méthode, comme ce fut le cas pour le baromètre des villes marchables. Une mauvaise foi désormais connue…

Car le collectif d'associations à l'origine de cette enquête a mis en place un dispositif fiable, rigoureux et éprouvé, écartant les réponses frauduleuses et les tentatives de manipulation. Dès lors, qui oserait écarter d'un revers de main le fruit des 104 contributions — dont 86 de cyclistes — concernant notre ville ?

Pour nous, nul déni de la réalité. Les résultats sont sans surprise et sans appel. Ils correspondent à ce que vous nous dites tous les jours :

faire du vélo à Saint-Junien est difficile et dangereux !

Pire, votre ressenti de la place accordée au vélo depuis 2 ans dans notre commune se dégrade. Et ce n'est pas l'aménagement d'un chaussidou, avenue de la gare, qui va arranger les choses. Bien au contraire…

À quand une politique en faveur du vélo à Saint-Junien ?

Pour découvrir tous les résultats de cette enquête, cliquez sur le lien suivant : Résultats baromètre vélo 2025

Pour nous contacter

• Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net

• Par téléphone : 06.82.48.44.71

Articles récents

- Faire du vélo à Saint-Junien… Une vraie gageure, un grand danger !
- <u>Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025</u>
- <u>Vente de la Giboire : les dernières actualités</u>
- <u>Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025</u>
- <u>Réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2025</u>

Archives

- novembre 2025 (2)
- <u>octobre 2025</u> (2)
- <u>septembre 2025</u> (1)
- <u>juin 2025</u> (6)
- mai 2025 (1)
- avril 2025 (2)
- mars 2025 (3)
- <u>février 2025</u> (2)
- <u>janvier 2025</u> (1)
- <u>décembre 2024</u> (2)
- novembre 2024 (4)
- <u>juin 2024</u> (3)
- <u>mai 2024</u> (1)
- avril 2024 (2)
- <u>mars 2024</u> (3)
- février 2024 (5)
- <u>décembre 2023</u> (1)
- <u>novembre 2023</u> (2)
- <u>septembre 2023</u> (1)
- <u>juin 2023</u> (1)
- mai 2023 (2)
- <u>avril 2023</u> (3)

- mars 2023 (1)
- <u>février 2023</u> (2)
- <u>janvier 2023</u> (1)
- <u>décembre 2022</u> (5)
- <u>novembre 2022</u> (2)
- <u>septembre 2022</u> (1)
- <u>juillet 2022</u> (3)
- <u>juin 2022</u> (3)
- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- <u>février 2022</u> (2)
- <u>janvier 2022</u> (2)
- <u>décembre 2021</u> (1)
- <u>novembre 2021</u> (2)
- octobre 2021 (1)
- <u>septembre 2021</u> (1)
- <u>juin 2021</u> (1)
- <u>mai 2021</u> (2)
- <u>avril 2021</u> (3)
- mars 2021 (5)
- <u>février 2021</u> (3)
- <u>décembre 2020</u> (2)
- <u>novembre 2020</u> (2)
- octobre 2020 (3)
- <u>septembre 2020</u> (1)
- juillet 2020 (1)
- <u>juin 2020</u> (6)
- mai 2020 (1)
- <u>avril 2020</u> (1)

Méta

- Connexion
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- <u>Site de WordPress-FR</u>

Rechercher



- Politique de confidentialité
- Sitemap
- Facebook
- <u>X</u>
- **RSS**